VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EXTRAORDINAIRE A L'ENCAN DE LA PROPRIETE FONCIERE APPARTENANT AU DEFUNT LOUIS MATHIS ESQ LES OFFRES COMPRENANT PLUS PARTICULIEREMENT

3 MAGNIFIQUES ETENDUES DE TERRE [illegible] à façade du fleuve [illegible] ayant [illegible] le chemin de fer [illegible] grande fabrique de Meubles de la [illegible] de Bottes [illegible] de Moulin d'Or et d'autres grandes entreprises de manufactures

UN LOT DE TERRE SUR LES RAILS DU chemin de fer borné par [illegible] Tchoupitoulas Eliot Léonine et Valmont

MAGASINS PRES DU MARCHE MAGASIN

MAISONS DE RESIDENCES dans le Premier District [illegible] à être un place ment attrayant aux petits acheteurs.

UN BEL LOT situé dans le cinquième district [illegible] lequel offrira une occasion aux spéculateurs et de toutes autres personnes de [illegible] propriétés [illegible] complètement décrits dans le corps de cette annonce

LES VENTES SERONT FAITES POUR EFFECTUER UN PARTAGE MARDI LE 26 AVRIL 1904, A MIDI A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Entièrement complets annoncés à la vente. IN RE SUCCESSION DE LOUIS MATHIS No 71 483 du dossier de la Division D de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Et

IN RE LOUIS J. J. MATHIS ET ALS VS MME ELIZABETH KOPP MATHIS, et als No 72 932 du dossier de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, ledit ordre daté et signé le 7 mars 1904 et d'un ordre amendé daté le 24 mars 1904 rendu dans la succession de Louis Mathis No 71 483 du dossier et en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District paroisse d'Orléans Division A, rendu et prononcé en cour ouverte le 17 mars 1904, et signé en cour ouverte le 23 mars 1904, rendu dans l'affaire de Louis J. J. Mathis et als vs Mme Elizabeth Mathis et als No 72 932 du dossier, je, J. L. Onorato, un encanteur commencerai pour la paroisse d'Orléans je vendrai en vente publique à la porte des Propriétés Foncières 311 rue Baronne MARDI le 26 avril 1904 à midi

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant située dans le 1er District de cette ville, borne par les rues Water, Tchoupitoulas, Philippe et Soraparu, ladite portion de terre est indiquée comme lot 5 sur un plan de lotissement fait par C. Milo Williams député voyer de ville le 2 mars 1904, et mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas 25 pieds de face à la rue Water par une profondeur de 90 pieds 0 pouce 6 lignes sur la ligne de la rue Soraparu et une profondeur de 90 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne de la rue Philippe la propriété courant au travers du lot et couvrant entre deux rues Tchoupitoulas et Water. Le lot est à une distance de 103 11 3 de l'encognure de rue Soraparu.

2° Un certain lot de terre situé dans le Septième District de cette ville désigné comme lot No 72 borné par l'avenue Leake les rues Tchoupitoulas Léonine et Valmont, le lot, ledit de terre d'après un plan de voyer établi, division fait le 2 mars 1903 par C. Milo Williams député voyer de ville, sera vendu en vingt lots séparés chaque lot mesurant comme suit Lot 1 le plus 1 pouce de face à l'avenue Leake formant encognure de la rue Léonine mesurant 28 pieds 1 pouce 9 lignes à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Leake à la rue courant au fleuve Mississippi et une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 9 à 20 inclusivement chapiés par le dit C. Milo Williams en ceci référé sont [illegible]

3° Une certaine portion de terre situé dans le Septième District de cette ville dans Ilet No 72 142 lequel lot est borné par les rues Water et le fleuve Mississippi les rues Livoi et Upperline. La propriété d'après un plan de voyer fait le 28 décembre 1901 par H. W. W. Reynolds et d'après un plan de subdivision fait par C. Milo Williams le 2 mars 1904, sera vendu dans la manière suivante.

Lot A mesurant 76 pieds de face à la rue Water courant au fleuve Mississippi avec une [illegible] 825 pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne de la rue Upperline sur une profondeur et façade de 825 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Lyon

Le lot B est contigu au lot A et a la même mesure.

Le lot C est contigu au lot B et a la même mesure que les lots A et B.

4° Une certaine portion de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies droits privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet borné par le fleuve Mississippi, l'avenue Leake les rues Léonine et Valmont, ledit ilet étant désignée sur le plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1903 par C. Milo Williams député voyer de ville, sera vendu en vingt lots séparés chaque lot mesurant comme suit Lot 1 le plus 1 pouce de face à l'avenue Leake formant encognure de la rue Léonine mesurant 28 pieds 1 pouce 9 lignes à travers la ligne du fond sur une profondeur de 112 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Lots 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Leake à la rue courant au fleuve Mississippi et une profondeur de 112 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Lots 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas et même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 112 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 20 mesurant 128 pieds 7 pouces de face à la rue Tchoupitoulas formant encognure de la rue Léonine mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 21 à 30 inclusivement chapiés par le dit C. Milo Williams en ceci référé sont [illegible]

5° Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville dans Ilet No 72 142 lequel lot est borné par les rues Water et le fleuve Mississippi les rues Livoi et Upperline. La propriété d'après un plan de voyer fait le 28 décembre 1901 par H. W. W. Reynolds et d'après un plan de subdivision fait par C. Milo Williams le 2 mars 1904, sera vendu dans la manière suivante.

Lot A mesurant 76 pieds de face à la rue Water courant au fleuve Mississippi avec une [illegible] 825 pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne de la rue Upperline sur une profondeur et façade de 825 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Lyon

Le lot B est contigu au lot A et a la même mesure.

Le lot C est contigu au lot B et a la même mesure que les lots A et B.

6° Une certaine portion de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par le fleuve Mississippi, l'avenue Leake les rues Léonine et Valmont, ledit ilet étant désignée sur le plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1903 par C. Milo Williams député voyer de ville, sera vendu en vingt lots séparés chaque lot mesurant comme suit Lot 1 le plus 1 pouce de face à l'avenue Leake formant encognure de la rue Léonine mesurant 28 pieds 1 pouce 9 lignes à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Leake à la rue courant au fleuve Mississippi et une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas et même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 20 mesurant 128 pieds 7 pouces de face à la rue Tchoupitoulas formant encognure de la rue Léonine mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 21 à 30 inclusivement chapiés par le dit C. Milo Williams en ceci référé sont [illegible]

7° Une certaine portion de terre et ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No 144 borné par les rues Magasin, Camp, St André et Josephine et mesurant trente-neuf pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue St André sur cent quatre vingt onze pieds trois pouces plus ou moins en profondeur entre lignes parallèles, laquelle portion de terre comprenant le tiers du lot désigné par le numéro trente et contigue une portion du lot numéroté quatorze sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 16 décembre 1854 et déposé pour référence en l'étude de Daniel E. Ricardo alors un notaire en cette ville.

Les améliorations sont connues comme No 1116 rue St André et la propriété est louée à bail à Joe J. McMahon à $50 par mois le bail expirant le 31 mai 1905 et enregistré dans le bureau des transferts, livre 196 folio 247 le 23 février 1904.

8° Un certain ilet de terre dans le Sixième district de cette ville, borné par les rues Liberté Howard, Robert et Soniat désignée comme ilet No 369 et mesurant d'après le plan de H. W. W. Reynolds voyer, ledit plan fait le 29 avril 1899, 250 pieds de face à la rue Howard 250 pieds de face à la rue Liberté 302 pieds 9 pouces à la rue Soniat et 302 pieds 9 pouces à la rue Robert. Cette propriété sera vendue d'après le plan de subdivision fait par C. Milo Williams députe voyer de ville, le 2 mars 1904 dans la manière suivante

Le lot 1, mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté, la même mesure au travers de la ligne du fond formant l'encognure de la rue Soniat et mesurant en profondeur 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 2 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté la même mesure au travers de la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 3 et 4 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre ligne parallèles.

Le lot 5 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 6 et 7 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 8 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles

Le lot 9 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté la même largeur au travers la ligne du fond, formant encognure de la rue Robert et ayant une profondeur de 120 pieds

Les lots 1 à 9 inclusivement sont contigus et tous face à la rue Liberté

Les lots 10 et 11 mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Robert la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Ces lots sont contigus les uns aux autres

Le lot 12 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 14 et 15 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds

Le lot 16 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots 17 et 18 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 19 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Howard la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds.

Le lot 20 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond formant encognure de la rue Rachel et ayant une profondeur de 120 pieds.

Les lots 12 à 20 inclusivement sont contigus.

Les lots 21 et 22 sont contigus et mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Soniat la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

10° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges servitudes et dépendances y appartenant située dans l'ilet 87 Premier District, ledit ilet borné par les rues Religieuse St Thomas Clé sale, Fern Cité et St James. Ladite portion de terre d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, députe voyer de ville le 2 mars 1904, et marquée comme lot 5 et cette moitié du lot en question étant le plus près de la rue St James, comme il est démontré par le plan de Williams en ceci référé. Ledit lot 5 mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Religieuse et une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles et est située à une distance de 156 10 2 de l'encognure de la rue Célestin.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages connue comme le No 1719 rue Religieuse, les revenus seront annoncés à la vente.

11° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant située dans le Premier District de cette ville, lot No 91, borné par les rues St James St Thomas et Félicité, ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville le 2 mars 1904, a une façade de 37 pieds 10 pouces 4 lignes à la rue St James la même mesure au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, le terrain en ceci décrit étant la fin du fond du lot 3 comme il est démontré sur le plan d'arpentage de C. Milo Williams en ceci référé. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 712-16 rue St James. Les revenus seront annoncés à la vente.

12° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans faisant partie dans la ville de Carrollton et Paroisse de Jefferson, dans cet Etat dans l'Ilet No 318, borné par les rues Burdette, Fern, (autrefois Washington) Mobile, (autrefois Dixième) et Néron (autrefois Napoléon) désignés comme les lots numéro neuf et dix de l'Ilet No 124 B d'après le plan du dit ilet annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr. notaire le 28 avril 1870, lequel est une copie d'un plan dudit ilet fait par Gustaing et Orleans Architecte, déposé pour références en l'étude de James D. Augustin ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face sur une ligne Burdette sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Numéro Dix formant l'encognure des rues Burdette et Mobile (autrefois Dixième). Les améliorations sont connues de No — rue Burdette. Les revenus seront annoncés à la vente.

13° Toutes les propriétés suivantes incluant cette troisièmement décrite est située dans l'ile 92, premier district, borné par les rues St Thomas, Chippewa St James et Market. Cette propriété a été arpentée et subdivisée par C. Milo Williams député voyer de ville, le 2 mars 1904, et d'après son plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, et marquée comme lot 5 et cette moitié du lot en question étant le plus près de la rue St James, comme il est démontré par le plan de Williams en ceci référé. Ledit lot 5 mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Religieuse et une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles et est située à une distance de 156 10 2 de l'encognure de la rue Célestin.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages connue comme le No 1719 rue Religieuse, les revenus seront annoncés à la vente.

14° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant située dans le Premier District de cette ville, lot No 92, borné par les rues St James, Chippewa St Thomas et Market, laquelle portion de terre est désignée comme lot F sur un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville le 2 mars 1904 d'après lequel plan ledit lot mesurant 39 pieds 3 pouces de face à la rue Market sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à deux étages connue comme le No 714 rue Market. Les revenus seront annoncés à la vente

15° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances avantages et servitudes qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, lot 92 lequel lot borné par les rues St James, Chippewa St Thomas et Market, laquelle portion de terre est désignée comme lot E sur un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville le 2 mars 1904 d'après lequel plan ledit lot mesurant 39 pieds 3 pouces de face à la rue Market sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à deux étages connue comme le No 714 rue Market. Les revenus seront annoncés à la vente

16° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magasin Camp, St André et Josephine, ledit lot étant désigné comme lot 3 sur un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, et mesurant 25 pieds de face à la rue Magasin 25 pieds de face à la rue Camp par une profondeur de 90 pieds 0 pouce 6 lignes sur la ligne de la rue Soraparu et une profondeur de 90 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne de la rue Philippe la propriété courant au travers de l'ilet et couvrant entre deux rues Tchoupitoulas et Water. Le lot est à une distance de 103 11 3 de l'encognure de rue Soraparu.

17° Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville désigné comme ilet No 72 borné par l'avenue Leake les rues Tchoupitoulas Léonine et Valmont, lequel ilet de terre d'après un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1903 par C. Milo Williams, député voyer de ville, sera vendu en vingt lots séparés chaque lot mesurant comme suit Lot 1 le plus 1 pouce de face à l'avenue Leake formant encognure de la rue Léonine mesurant 28 pieds 1 pouce 9 lignes à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Leake à la rue courant au fleuve Mississippi et une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas et même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 20 mesurant 128 pieds 7 pouces de face à la rue Tchoupitoulas formant encognure de la rue Léonine mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 21 à 30 inclusivement chapiés par le dit C. Milo Williams en ceci référé sont contigus.

18° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No 144 lequel ilet est borné par les rues Magasin, Camp, St André et Josephine, ladite portion de terre d'après un plan de subdivision fait par C. Milo Williams, député voyer de ville le 5 mars 1904 sera vendu comme suit

Le lot A mesurant 93 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Leake de la courant au fleuve Mississippi une distance de 786 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Léonine par une profondeur et façade sur la ligne de la rue Valmont de 786 pieds plus ou moins.

19° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No 7 lequel ilet est borné par l'avenue Leake, le fleuve Mississippi, l'avenue Napoléon et la rue Jena, laquelle portion de terre d'après un plan de voyer fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 12 novembre 1902, a été divisé en lots 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 et plus tard par un plan de subdivision fait par C. Milo Williams, député voyer de ville le 2 mars 1904, a été subdivisé en lots A, B et C et sera vendu comme suit

Le lot A, mesurant 70 pieds 3 pouces de face à l'avenue Leake formant encognure de la rue Jena, courant au fleuve Mississippi et a une profondeur et façade de 227 pieds plus ou moins sur la ligne la plus près de l'avenue Napoléon, et une profondeur de 822 pieds plus ou moins à la rue Jena, formant l'encognure de ladite rue Jena.

Le lot B mesurant 70 pieds, 4 pouces 3 lignes de face à l'avenue Leake, courant au fleuve Mississippi est à une profondeur de 827 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Jena et 822 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Napoléon.

Le lot C mesurant 70 pieds 4 pouces 3 lignes de face à l'avenue Leake courant au fleuve Mississippi et à une profondeur de 822 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Jena et 16 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Napoléon.

20° Une certaine portion de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant située dans le Quatrième District de cette ville, ilet No 144, lequel ilet est borné par les rues Magasins, Camp, Joséphine et St André, ladite portion de terre d'après un plan fait le 5 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, formant partie du lot original No 7, de l'ilet No 144 mais il est désigné sur le plan par ledit C. Milo Williams comme lot B. Ledit lot B mesurant 16 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Magasins, 16 pieds 1 pouce 5 lignes de la largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

21° Une certaine portion de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, ilet No 144, lequel ilet est borné par les rues Magasins, Camp, Joséphine et St André, ladite portion de terre d'après un plan fait le 5 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, formant partie du lot original No 7 de l'ilet No 144 mais il est désigné sur le plan par ledit C. Milo Williams comme lot H. Ledit lot H mesurant 16 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Magasins, 16 pieds 1 pouce 5 lignes de la largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages connue comme le No 1025 rue Magasin.

22° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le quatrième district de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 144 borné par les rues Magasin, Camp, St André et Josephine et mesurant trente-neuf pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue St André sur cent quatre vingt onze pieds trois pouces plus ou moins en profondeur entre lignes parallèles, laquelle portion de terre comprenant le tiers du lot désigné par le numéro trente et contigue une portion du lot numéroté quatorze sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 16 décembre 1854 et déposé pour référence en l'étude de Daniel E. Ricardo alors un notaire en cette ville.

Les améliorations sont connues comme No 1116 rue St André et la propriété est louée à bail à Joe J. McMahon à $50 par mois le bail expirant le 31 mai 1905 et enregistré dans le bureau des transferts, livre 196 folio 247 le 23 février 1904.

23° Un certain ilet de terre dans le Sixième district de cette ville, borné par les rues Liberté Howard, Robert et Soniat désignée comme ilet No 369 et mesurant d'après le plan de H. W. W. Reynolds voyer, ledit plan fait le 29 avril 1899, 250 pieds de face à la rue Howard 250 pieds de face à la rue Liberté 302 pieds 9 pouces à la rue Soniat et 302 pieds 9 pouces à la rue Robert. Cette propriété sera vendue d'après le plan de subdivision fait par C. Milo Williams députe voyer de ville, le 2 mars 1904 dans la manière suivante

Le lot 1, mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté la même mesure au travers de la ligne du fond formant l'encognure de la rue Soniat et mesurant en profondeur 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 2 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté la même mesure au travers de la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 3 et 4 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre ligne parallèles.

Le lot 5 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 6 et 7 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 8 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles

Le lot 9 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté la même largeur au travers la ligne du fond, formant encognure de la rue Robert et ayant une profondeur de 120 pieds

Les lots 1 à 9 inclusivement sont contigus et tous face à la rue Liberté

Les lots 10 et 11 mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Robert la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Ces lots sont contigus les uns aux autres

Le lot 12 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 14 et 15 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds

Le lot 16 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots 17 et 18 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 19 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Howard la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds.

Le lot 20 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond formant encognure de la rue Rachel et ayant une profondeur de 120 pieds.

Les lots 12 à 20 inclusivement sont contigus.

Les lots 21 et 22 sont contigus et mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Soniat la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

24° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges servitudes et avantages y appartenant située dans l'ile 87 Premier District, ledit ilet borné par les rues Religieuse St Thomas Cléopâtre, Fern Cité et St James. Ladite portion de terre d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, députe voyer de ville le 2 mars 1904, et marquée comme lot 5 et cette moitié du lot en question étant le plus près de la rue St James, comme il est démontré par le plan de Williams en ceci référé. Ledit lot 5 mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Religieuse et une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles et est située à une distance de 156 10 2 de l'encognure de la rue Célestin.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages connue comme le No 1719 rue Religieuse, les revenus seront annoncés à la vente.

25° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant située dans le Premier District de cette ville, lot No 91, borné par les rues St James St Thomas et Félicité, ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville le 2 mars 1904, a une façade de 37 pieds 10 pouces 4 lignes à la rue St James la même mesure au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, le terrain en ceci décrit étant la fin du fond du lot 3 comme il est démontré sur le plan d'arpentage de C. Milo Williams en ceci référé. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 712-16 rue St James. Les revenus seront annoncés à la vente.

26° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans faisant partie dans la ville de Carrollton et Paroisse de Jefferson, dans cet Etat dans l'Ilet No 318, borné par les rues Burdette, Fern, (autrefois Washington) Mobile, (autrefois Dixième) et Néron (autrefois Napoléon) désignés comme les lots numéro neuf et dix de l'Ilet No 124 B d'après le plan du dit ilet annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr. notaire le 28 avril 1870, lequel est une copie d'un plan dudit ilet fait par Gustaing et Orleans Architecte, déposé pour références en l'étude de James D. Augustin ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face sur une ligne Burdette sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Numéro Dix formant l'encognure des rues Burdette et Mobile (autrefois Dixième). Les améliorations sont connues de No — rue Burdette. Les revenus seront annoncés à la vente.

27° Toutes les propriétés suivantes incluant cette troisièmement décrite est située dans l'ile 92, premier district, borné par les rues St Thomas, Chippewa St James et Market. Cette propriété a été arpentée et subdivisée par C. Milo Williams député voyer de ville, le 2 mars 1904, et d'après son plan d'arpentage, sera offerte comme lots A, B, C, D, E, F, G. Le lot A est le 13me offre dans cette annonce et est décrite comme suit.

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant, située dans le premier district de cette ville, lot No 92, borné par les rues St Thomas, Chippewa St James et Market, ladite portion de terre d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville le 2 mars 1904, est désignée comme lot A et est située à une distance de 39 pieds 3 pouces de l'encognure de la rue Market et une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 700-02 rue Market. Les revenus seront annoncés à la vente.

28° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant, désigné comme lot C sur un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville le 2 mars 1904 d'après lequel plan ledit lot mesurant 39 pieds 3 pouces de face à la rue Market et une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à deux étages connue comme le No 714 rue Market. Les revenus seront annoncés à la vente

29° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magasin Camp, St André et Josephine, ledit lot étant désigné comme lot 3 sur un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, et mesurant 25 pieds de face à la rue Magasin 25 pieds de face à la rue Camp par une profondeur de 90 pieds 0 pouce 6 lignes sur la ligne de la rue Soraparu et une profondeur de 90 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne de la rue Philippe la propriété courant au travers de l'ilet et couvrant entre deux rues Tchoupitoulas et Water. Le lot est à une distance de 103 11 3 de l'encognure de rue Soraparu.

30° Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville désigné comme ilet No 72 borné par l'avenue Leake les rues Tchoupitoulas Léonine et Valmont, lequel ilet de terre d'après un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1903 par C. Milo Williams, député voyer de ville, sera vendu en vingt lots séparés chaque lot mesurant comme suit Lot 1 le plus 1 pouce de face à l'avenue Leake formant encognure de la rue Léonine mesurant 28 pieds 1 pouce 9 lignes à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Leake à la rue courant au fleuve Mississippi et une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas et même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 20 mesurant 128 pieds 7 pouces de face à la rue Tchoupitoulas formant encognure de la rue Léonine mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 21 à 30 inclusivement chapiés par le dit C. Milo Williams en ceci référé sont contigus.

31° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No 144 lequel ilet est borné par les rues Magasin, Camp, Joséphine et St André, ladite portion de terre d'après un plan fait le 5 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, sera vendu comme suit

Le lot A mesurant 93 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Leake de la courant au fleuve Mississippi une distance de 786 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Léonine par une profondeur et façade sur la ligne de la rue Valmont de 786 pieds plus ou moins.

32° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville dans l'Il